



DES MÉDECINS QUI N'ONT PAS PEUR DU CHANGEMENT



Diplômé de l'Université de Sherbrooke en médecine interne, le Dr Lajoie a complété une formation supplémentaire en soins critiques à l'University of Western Ontario. Il est également détenteur d'une maîtrise en droit de la santé. Professeur à l'Université de Sherbrooke depuis 1986, il a œuvré comme intensiviste pendant 15 ans tout en s'impliquant dans l'enseignement pré et post doctoral.

Au cours du dernier conseil général de l'Association médicale canadienne, les médecins québécois se sont encore démarqués par leur volonté d'adapter la profession médicale à un monde en constant changement.

Pendant cet événement qui se déroulait à Niagara Falls, la délégation de 20 médecins de l'Association médicale du Québec a présenté une série de motions touchant la pratique médicale et la qualité des soins. Ainsi, une de ces motions demandait au gouvernement fédéral d'ajouter la douleur chronique à la liste des maladies chroniques reconnues et une autre réclamait une campagne de sensibilisation vigoureuse des médecins à l'impact de la littératie en santé sur la qualité des soins.

La grande majorité des motions présentées par les médecins québécois ont été adoptées avec une confortable majorité par le conseil général. Deux projets de motions retenus, qui deviennent des résolutions officielles de l'AMC touchent toutefois des sujets qui sont au cœur de notre pratique et des dossiers que défend l'AMQ.

La première de ces motions touche les pratiques de fin de vie. La délégation du Québec a obtenu la tenue d'une étude exhaustive par l'AMC sur l'euthanasie et le suicide assisté au Canada. Nous savons peu de choses sur les pratiques médicales en fin de vie. Sur la façon dont les décisions sont prises et sur la satisfaction des patients et de leur famille. L'étude

permettra de mieux connaître les pratiques en cours acceptées par la communauté médicale, les patients, leur famille et l'ensemble de la société. Et j'ai été conforté de constater que mes collègues des autres provinces ont appuyé cette motion et ont résisté à la tentation de se réfugier derrière le statu quo au sujet de cette question difficile mais pertinente pour tous les médecins et leurs patients. Pour l'AMQ pas question de faire du sur place sur les pratiques en fin de vie. Il faut adopter des politiques claires et consensuelles à ce sujet qui fait déjà l'objet d'une commission spéciale au Québec.

L'autre motion qui a reçu l'aval de 85% des participants au conseil général s'inscrit dans la transformation du système de santé et réclame la modernisation du lien professionnel entre le médecin et le réseau.

En clair, l'AMQ désire que les médecins jouent un rôle plus important et deviennent des collaborateurs imputables pour la gestion du système de santé. Pour ce faire, le lien professionnel entre les médecins et le système de santé doit être modernisé car malgré les réformes qui se sont succédées, le réseau fait toujours du sur-place. Pourquoi? Il se bute à un obstacle de taille : au Canada la majorité des médecins sont des travailleurs autonomes dans un réseau de santé public.

Ce statut protège l'autonomie professionnelle du médecin face à l'agent payeur. Il en va

du bien du patient. Mais la médecine a évolué et s'est complexifiée et nous ne sommes plus en mesure de faire progresser le système de santé car certains médecins sont réfractaires à des mesures progressistes par crainte de perdre leur autonomie.

Une étape importante a toutefois été franchie pour changer cette situation. La motion qu'a fait adopter l'AMQ prévoit la création d'un groupe de travail chargé d'étudier la modernisation du lien professionnel entre le médecin et le réseau. C'est rassurant de savoir que des médecins de partout au Canada sont aussi persuadés que nous que la modernisation du lien professionnel augmentera la capacité d'action des médecins qui auront un rôle plus grand en tant que collaborateur imputable pour la gestion de l'organisation.

L'AMQ a d'ailleurs l'intention de participer activement aux travaux de ce comité car elle organise régulièrement des événements dédiés aux pratiques médicales innovantes. Au fil des années l'AMQ a interpellé des organisations de réputation internationale comme Kaiser Permanente pour identifier des pistes pour permettre aux médecins de donner des soins de qualité à leurs patients et de retirer une réelle satisfaction de leur travail.

Dr Jean-François Lajoie, président
Association médicale du Québec